

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Avis de vacance d'emplois de direction dans les établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière

NOR : AFSN1529144V

Emplois de directeurs ou directrices adjoint(e)s dans les établissements publics de santé proposés aux directeurs ou directrices d'hôpital de classe normale ou hors classe :

- Centre hospitalier de Soissons (Aisne), un emploi de « chargé(e) des ressources économiques et logistiques, coordonnateur(trice) du pôle ressources physiques » ;
- Etablissement public de santé mentale départemental de l'Aisne à Prémontré (Aisne), un emploi de « chargé(e) des affaires financières, du contrôle de gestion, de la coordination administrative des pôles et du système d'information » ;
- Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud à Gap (Hautes-Alpes), un emploi de « chargé(e) de la direction des achats, de la logistique, du plan, des équipements et des travaux » ;
- Centre hospitalier de Briançon (Hautes-Alpes), deux emplois :
 1. « chargé(e) des ressources humaines et des affaires médicales » ;
 2. « directeur(trice) délégué(e) » ;
- Centre hospitalier de Cannes (Alpes-Maritimes), un emploi de « chargé(e) des travaux et du pôle personnes âgées » ;
- Centre hospitalier universitaire de Nice (Alpes-Maritimes), un emploi d'adjoint(e) au sein du pôle ressources humaines » ;
- Centres hospitaliers des Vals d'Ardèche à Privas et de Vernoux (Ardèche), un emploi de « chargé(e) des services financiers, du système d'information et référent(e) du secteur médico-social » ;
- Centre hospitalier d'Ardèche Méridionale, centre hospitalier intercommunal de Rocher Largentière et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Burzet (Ardèche), un emploi de « chargé(e) des services économiques » ;
- Centre hospitalier « La Chartreuse » à Villefranche-de-Rouergue et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Rieupeyroux (Aveyron), deux emplois :
 1. « chargé(e) de la filière gériatrique » ;
 2. « chargé(e) des services économiques et logistiques » ;
- Etablissement public de santé mentale de Caen (Calvados), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines » ;
- Centre hospitalier de Vire (Calvados), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines et des affaires médicales, des affaires générales et des coopérations territoriales » ;
- Centres hospitaliers d'Aurillac et de Mauriac (Cantal), un emploi de « chargé(e) de la préfiguration du groupement hospitalier de territoire du Cantal et chargé(e) des affaires médicales, du système d'information et de l'organisation, de la qualité et de la communication et des affaires générales » ;
- Centre hospitalier d'Angoulême (Charente), un emploi de « chargé(e) de la qualité, de la gestion des risques, des relations avec les usagers, des affaires juridiques et de la communication » ;
- Groupe hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Surgères (Charente-Maritime), un emploi de « chargé(e) de la clientèle, des finances et du contrôle de gestion » ;
- Centre hospitalier d'Ajaccio (Corse), deux emplois :
 1. « chargé des services économiques » ;
 2. « chargé des affaires financières et de l'analyse de gestion » ;

- Centre hospitalier de Guingamp (Côtes-d’Armor), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines et des affaires médicales » ;
- Centre hospitalier de Lannion-Trestel (Côtes-d’Armor), un emploi de « chargé(e) des ressources matérielles » ;
- Centre hospitalier universitaire de Besançon (Doubs), un emploi d’« adjoint au pôle finances, contractualisation et système d’information » ;
- Hôpitaux Drôme Nord à Romans-sur-Isère (Drôme), un emploi de « chargé(e) des services techniques, économiques et logistiques » ;
- Centre hospitalier de Morlaix et établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes de Saint-Pol-de-Léon (Finistère), un emploi de « chargé(e) du pôle de psychiatrie addictologique et du pôle médecine urgences réanimation » ;
- Centre hospitalier de Quimperlé (Finistère), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines » ;
- Centre hospitalier universitaire de Toulouse (Haute-Garonne), deux emplois :
 1. « adjoint(e) au directeur des ressources humaines, chargé(e) de l’administration du personnel, du pilotage et de l’organisation et du recrutement-mobilité » ;
 2. « chargé(e) du patrimoine immobilier et services techniques » ;
- Centres hospitaliers de Voiron, Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Geoire-en-Valdaine, établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes de Voreppe et Entre-Deux-Guiers (Isère), deux emplois :
 1. « chargé(e) des ressources humaines et des affaires médicales » ;
 2. « chargé(e) des systèmes d’information hospitalière, de la gestion de projets et des coopérations » ;
- Centre hospitalier de Dax-Côte d’Argent (Landes), un emploi de « chargé(e) des affaires générales et des relations avec les usagers » ;
- Centre hospitalier du Forez à Montbrison et établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes de Bussièrès, Champdieu et Panissièrès (Loire), un emploi de « chargé(e) des services économiques, logistiques et des travaux » ;
- Centre hospitalier universitaire de Nantes et centre hospitalier de Clisson (Loire-Atlantique), un emploi de « chargé(e) des affaires financières » ;
- Centre hospitalier de Cahors (Lot), un emploi de « chargé(e) des affaires médicales et des coopérations institutionnelles » ;
- Centre hospitalier universitaire d’Angers et centre hospitalier Saint-Nicolas (Maine-et-Loire), un emploi de « directeur(trice) délégué(e) aux affaires générales, directeur(trice) de cabinet du directeur général » ;
- Centres hospitaliers de Châlons-en-Champagne, Argonne et établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes de Vienne-le-Château (Marne), deux emplois :
 1. « chargé(e) des affaires financières et des admissions, référent(e) de la direction des services économiques et logistiques du centre hospitalier de Châlons-en-Champagne » ;
 2. « chargé(e) des ressources humaines et directeur(trice) délégué(e) du pôle de médecines de spécialité du centre hospitalier de Châlons-en-Champagne » ;
- Centre hospitalier de Vitry-le-François et établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes de Thiéblemont (Marne), un emploi de « secrétaire général(e) du centre hospitalier de Saint-Dizier, directeur(trice) délégué(e) du site de Vitry-le-François et de l’établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes de Thiéblemont » ;
- Centre hospitalier de Saint-Dizier (Haute-Marne), un emploi de « chargé(e) des finances et des systèmes d’information du centre hospitalier de Saint-Dizier, directeur(trice) délégué(e) du site de Montier-en-Der et de l’établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes de Sommevoire » ;
- Centre hospitalier universitaire de Nancy (Meurthe-et-Moselle), trois emplois :
 1. « chargé(e) du département stratégie et opérations, coordination du plan de refondation, coopérations internationales » ;
 2. « chargé(e) du département achat, services économiques et logistiques » ;
 3. « adjoint(e) au sein du département ressources humaines, formation et projet social, chargé(e) des ressources humaines non médicales » ;
- Centre hospitalier de Bar-le-Duc et centre hospitalier spécialisé de Fains Veel (Meuse), un emploi de « délégué de site » ;
- Etablissement public de santé mentale et établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes Kergoff à Caudan (Morbihan), un emploi de « chargé(e) des relations auprès des usagers et des affaires générales et financières » ;
- Centre hospitalier intercommunal Unisanté + à Forbach (Moselle), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines » ;
- Centres hospitaliers de Sarrebourg et d’Abresschviller (Moselle), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines et des affaires médicales » ;

- Centre hospitalier et centre hospitalier spécialisé de Sarreguemines (Moselle), un emploi de « chargé(e) de la direction des ressources humaines et du dialogue social » ;
- Centre hospitalier de Douai (Nord), un emploi de « chargé(e) des finances, de la clientèle et du contrôle de gestion » ;
- Centre hospitalier universitaire de Lille (Nord), un emploi de « chargé(e) de la coordination des pôles d'activités cliniques et médico-techniques et de la direction des ressources numériques » ;
- Groupe hospitalier public du Sud de l'Oise à Creil (Oise), un emploi d'« adjoint(e) à la direction des ressources humaines, des relations sociales et de la formation » ;
- Centre hospitalier de Flers (Orne), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines » ;
- Centre hospitalier de Pau (Pyrénées-Atlantiques), un emploi de « chargé e) des affaires financières et de l'analyse de gestion » ;
- Centre hospitalier universitaire de Strasbourg (Bas-Rhin), deux emplois :
 1. « chargé(e) des ressources humaines » ;
 2. « chargé(e) du site de l'hôpital de HautePierre » ;
- Hospices civils de Lyon (Rhône), deux emplois :
 - « référent(e) de l'institut du vieillissement » ;
 - « chargé(e) des ressources humaines et des services financiers au groupement hospitalier Edouard Herriot » ;
- Hôpitaux de Villefranche-sur-Saône, Tarare et Trévoux (Rhône), deux emplois :
 1. « adjoint(e) au directeur général » ;
 2. « chargé(e) de la direction des affaires médicales, chef de projet investissements du centre hospitalier de Villefranche-sur-Saône, directeur(trice) délégué(e) de pôle du centre hospitalier de Villefranche-sur-Saône » ;
- Centre hospitalier intercommunal de la Haute-Saône à Vesoul, maison d'accueil et de santé pour personnes âgées à Neurey-lès-La-Demie et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Griboulard à Villersexel (Haute-Saône), un emploi de « chargé(e) des affaires médicales et de la politique qualité » ;
- Centre hospitalier du Mans (Sarthe), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines » ;
- Centre hospitalier d'Annecy-Genevois à Pringy (Haute-Savoie), un emploi de « chargé (e) du projet territorial et de la direction opérationnelle de l'hôpital de Gex » ;
- Assistance publique -Hôpitaux de Paris (Paris), un emploi de « chargé(e) de projet à la direction du pilotage de la transformation de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris » ;
- Centre hospitalier universitaire de Rouen (Seine-Maritime), un emploi d'« adjoint(e) au directeur des ressources humaines et des formations » ;
- Centres hospitaliers de Meaux, de Lagny - Marne-la-Vallée et de Coulommiers (Seine-et-Marne), un emploi de « coordonnateur(trice) du pôle ressources humaines, projet social et organisation des soins de groupe » ;
- Centres hospitaliers de Fontainebleau, Montereau-Fault-Yonne, Nemours et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Beaumont-du-Gâtinais (Seine-et-Marne), deux emplois
 1. « directeur(trice) délégué(e) du centre hospitalier de Montereau-Fault-Yonne » ;
 2. « directeur(trice) délégué(e) du centre hospitalier de Nemours et de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Beaumont-du-Gâtinais » ;
- Centres hospitaliers d'Albi et de Gaillac (Tarn), un emploi de « chargé(e) des affaires financières, de la contractualisation et du contrôle de gestion » ;
- Centre hospitalier intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël, centre hospitalier de Saint-Tropez et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Grimaud (Var), un emploi de « chargé(e) des affaires financières » ;
- Centres hospitaliers d'Orange, de Bollène et établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Piolenc (Vaucluse), un emploi de « chargé(e) des affaires générales » ;
- Centre hospitalier intercommunal Emile Durkheim à Epinal (Vosges), un emploi de « chargé(e) de la coopération et des affaires médicales »
- Hôpital Nord Franche-Comté à Belfort (Territoire de Belfort) et centre hospitalier d'Audincourt (Doubs), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines du personnel non médical » ;
- Etablissement public de santé Barthélémy Durand à Etampes (essonne), un emploi d'« adjoint(e) au directeur, directeur(trice) délégué(e) des sites de Sainte-Geneviève-des-Bois, chargé(e) des ressources matérielles et numériques » ;
- Hôpitaux de Saint-Maurice (Val-de-Marne), un emploi de « chargé(e) de la stratégie et des affaires générales » ;
- Centre hospitalier de Gonesse (Val-d'Oise), un emploi de « chargé(e) du pilotage des activités et recettes et des opérations » ;
- Centre hospitalier René Dubos de Pontoise, groupe hospitalier intercommunal du Vexin et groupe hospitalier Carnelle-Portes de l'Oise (Val-d'Oise), un emploi de « chargé(e) des affaires financières et de la patientèle » ;

- Centre hospitalier de Mayotte à Mamoudzou (Mayotte), un emploi de « chargé (e) des achats, des ressources matérielles, des travaux et du patrimoine » ;
- Centre hospitalier de Basse-Terre (Guadeloupe), un emploi de « chargé(e) des affaires financières » ;
- Centre hospitalier universitaire de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), deux emplois :
 - « chargé(e) des ressources humaines » ;
 - « chargé(e) des affaires financières, du contrôle de gestion et des systèmes d'information » ;
- Centre hospitalier Gabriel Martin et établissement public de santé mentale de La Réunion à Saint-Paul (Réunion), deux emplois :
 1. « chargé(e) des investissements et des ressources matérielles » ;
 2. « chargé(e) des ressources humaines au centre hospitalier Gabriel Martin » ;
- Centre hospitalier de Cayenne (Guyane), un emploi de « chargé(e) des ressources humaines » ;

Peuvent faire acte de candidature :

- les personnels de direction titulaires de classe normale et hors classe ;
- les personnels inscrits sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2015 des personnels de direction des établissements énumérés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée (arrêté du 16 décembre 2014) ;
- les fonctionnaires de catégorie A appartenant à un corps ou un cadre d'emplois d'un niveau comparable au sens des dispositions de la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique.

Les candidatures, si elles sont multiples, seront regroupées sur une seule lettre et établies en double exemplaire (dont un exemplaire revêtu du visa du supérieur hiérarchique), doivent être adressées dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante : Centre national de gestion, département de gestion des directeurs, Le Ponant B, 21, rue Leblanc, 75737 Paris Cedex 15.

Les candidats à ces emplois doivent également adresser directement leur candidature aux chefs des établissements de santé où ils sont candidats, accompagnée de leur *curriculum vitae* et de leurs trois dernières fiches d'évaluation.

De même, toute demande de communication de fiche de poste devra être effectuée par l'intéressé(e) auprès de l'établissement de santé concerné.